

# une dimension culturelle

L'environnement n'est pas seulement affaire de paysages physiques. Ceux-ci, d'ailleurs, n'ont pas une essence propre : ils sont largement façonnés par la société dont ils sont une des expressions.

L'environnement est aussi culturel : les citadins qui ont quitté, sinon fui, leur ville pour les fins de semaine ou pour les « vacances », mesurent l'importance du paysage culturel ou de son absence relative. Les responsables des parcs nationaux et régionaux, comme ceux de l'avenir du monde rural, tiennent beaucoup, quant à eux, au dialogue entre territoire et culture.

L'insertion de la politique culturelle dans la politique générale du développement, dont elle est à la fois l'une des composantes et l'un des indicateurs les plus significatifs, est un problème majeur. La culture n'enrichit-elle pas et n'assouplit-elle pas la relation de l'homme à son milieu de vie, et singulièrement les lieux et les instruments de sa vie quotidienne? Dès lors l'aménagement du territoire et le territoire aménagé, des grandes infrastructures collectives au plus banal élément de l'environnement immédiat, sont un élément-clé du débat culturel et un thème privilégié d'action et de réflexion.

C'est dans cette perspective que la revue « 2000 » a ouvert ses pages à M. Philippe Saint-Marc, à la fois Directeur des Spectacles, de la Musique et des Lettres au Ministère d'État chargé des Affaires Culturelles, et Président de la Mission Interministérielle pour l'Aménagement de la Côte Aquitaine, où il lance quelques expériences de tourisme culturel actif. L'interview a été recueillie par Claude Fabrizio.

**REVUE "2000"** : Vous êtes à la fois responsable d'aménagement du territoire et responsable de politique culturelle. Comment cette double responsabilité éclaire-t-elle pour vous le problème culturel français dans son ensemble?

**PHILIPPE SAINT-MARC** : L'intervention de l'État dans le domaine culturel bénéficie essentiellement à Paris et néglige très gravement la province. En province même, les principaux points d'intervention sont les grandes villes. Les moyennes et petites villes, et les campagnes sont complètement abandonnées. Cette inégalité extrême de traitement, qui se manifeste en tout premier lieu dans la répartition des crédits, est l'une des causes essentielles de la disparité culturelle entre

Paris et le reste de la France, qui transforme les grandes villes de province en centres culturels de seconde zone, les petites villes et les campagnes en désert culturel. Or, l'exemple de l'étranger et de la France elle-même dans le passé montre qu'il n'y a pas là une fatalité. En Allemagne Fédérale Munich, Francfort, Stuttgart, sont de véritables capitales culturelles. En France, c'est l'Académie de Dijon qui mit au concours les sujets dont Rousseau devait faire les thèmes de ses deux premiers livres et Victor Hugo reçut à dix-sept ans sa première consécration littéraire de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse.

**REVUE "2000"** : Dans quel sens alors pourrait se réorienter l'action des pouvoirs publics?

**PHILIPPE SAINT-MARC** : Il faut avant tout rechercher une répartition équitable des subventions d'État entre Paris et la province. Ensuite un certain retour à l'itinérance des activités de diffusion culturelle apparaît indispensable, notamment en milieu rural, mais aussi, pour de grandes manifestations dans les principales villes de province. Alors que Molière fut un homme de tournées théâtrales, la Comédie Française, « Maison de Molière », se déplace peu en province. Il faudrait aussi, dans le même esprit, faire jouer souvent hors de Paris le corps de ballet de l'Opéra et l'Orchestre de Paris. On pourrait encourager également l'essor de véritables foyers de création culturelle dans les métropoles d'équilibre. On mettrait sur pied une politique des festivals, l'un des meilleurs instruments de décentralisation culturelle, l'un des plus spontanés et des plus vivants. S'y ajouterait une promotion du public, notamment du public populaire, pour lequel des méthodes d'initiation proches de celles imaginées en Aquitaine, devraient être trouvées. En même temps ce public devrait être regroupé en associations nombreuses et puissantes, susceptibles de jouer un rôle de participation et d'impulsion dans la vie culturelle des régions.

**REVUE "2000"** : Quels résultats peut-on attendre de cette politique par rapport à la politique générale d'aménagement du territoire?

**PHILIPPE SAINT-MARC** : D'une part le développement culturel est inconcevable en dehors des autres formes du développement; le financement de la vie culturelle suppose une certaine



richesse économique, faute de laquelle l'idée même des loisirs est impossible. Or, c'est dans sa vie de loisir que le public est le plus réceptif à une action de type culturel. D'autre part, l'essor des activités culturelles est l'une des conditions de l'aménagement du territoire. La vitalité économique régionale est liée de façon étroite à la politique de décentralisation culturelle. C'est tellement vrai que l'un des obstacles à la décentralisation de l'industrie et du tertiaire est l'insuffisance des activités intellectuelles et artistiques en province, la peur de l'ennui. Beaucoup de cadres ressentent la culture comme un besoin vital, non seulement comme élément de détente, mais aussi comme stimulant permanent de l'intelligence. Sous peine non seulement de tomber dans le matérialisme le plus total, mais même de se paralyser, l'aménagement du territoire doit donc tenir compte de la nécessité de la culture, avoir une dimension humaniste...

**REVUE "2000"** ... de même que la culture doit tenir compte de cette réalité spécifique qu'est l'aménagement du territoire. J'aimerais à ce sujet que nous en venions à ces réalisations culturelles très particulières et nouvelles dont vous avez été l'initiateur dans le Sud-Ouest de la France, en Aquitaine.

**PHILIPPE SAINT-MARC** : C'est la première fois, en effet, que des crédits d'aménagement ont contribué à financer des équipements culturels, marquant ainsi la place de la culture dans la politique générale du développement. Mais on doit souligner que nous avons également voulu, par là, faire de la culture un agent de l'aménagement du territoire.

**REVUE "2000"** Quelles ont été les expériences les plus caractéristiques ?

**PHILIPPE SAINT-MARC** : Il y en a trois. Elles participent toutes de l'idée d'un tourisme culturel actif, opposé à la contemplation passive caractéristique du tourisme classique, et se relie aussi à l'idée d'un renouvellement des rapports de l'homme et de son

environnement. La plus importante, et la première, a été la mise en valeur culturelle du canton de Peyrehorade, au sud du département des Landes, pourvu de grandes richesses archéologiques et architecturales que le manque de crédits avait fait abandonner. L'abbaye d'Arthous, menacée de disparition, est maintenant en cours de restauration et d'aménagement et va devenir un centre d'exposition de fouilles locales et d'initiation à l'archéologie. Certains locaux sont équipés pour recevoir les jeunes chercheurs qui participent aux fouilles. Concerts, spectacles et conférences trouveront également place dans ce site médiéval exceptionnel.

La seconde réalisation est un musée de plein air, le premier en France, qui vient d'être inauguré. Des musées de ce genre existent déjà dans les pays nordiques, dans certains pays socialistes aussi, en Hongrie, en Pologne, en Roumanie. Le but est de créer un « musée de la vie des humbles », sous la forme d'un musée de maisons insérées dans un paysage restitué à sa première vocation économique, et où les projets et les actes de la vie quotidienne landaise retrouvent tout leur sens, n'étant plus dissociés de leur environnement, comme dans les musées traditionnels. C'est l'ensemble des biotopes et de l'habitat landais que nous avons voulu reconstituer, afin que les visiteurs puissent retrouver la poésie et l'histoire de la Haute Lande. Le musée sera aussi l'un des centres d'intérêt du parc naturel régional et donc un élément d'animation particulièrement bienvenu puisque une des vocations spécifiques des parcs est d'aider à la rénovation ru-

rale et, en particulier pour celui-ci, d'associer l'arrière-pays à la mise en valeur touristique de la côte aquitaine, entreprise en 1966.

La troisième réalisation, encore à l'étude, sera un « centre d'initiation à la nature », situé également dans le parc régional, et destiné à trois catégories de public : touristes et enseignants désireux de se recycler, chercheurs spécialisés, élèves et savants, qui voudront travailler sur le vif. Il comportera des terrains d'expérimentation des laboratoires, des salles d'exposition où seront décrits les mécanismes de la vie naturelle, les attaques de l'homme sur le milieu environnant et les éléments d'une politique de protection de la nature.

**REVUE "2000"** Quel est, selon vous, l'élément commun le plus intéressant de ces trois réalisations ?

**PHILIPPE SAINT-MARC** : D'abord elles sont l'expression d'une communauté d'objectifs et d'action, puisque l'État et les collectivités locales se sont étroitement associés pour leur conception, leur financement et leur gestion. Elles se révèlent aussi une condition de la renaissance économique d'une région. Enfin, unissant à la fois la culture et l'aménagement du territoire, elles font la synthèse permanente des sciences de l'homme et des sciences de la nature, des relations entre le présent et le passé, entre les activités humaines et leur environnement. Elles donnent ainsi à l'aménagement du territoire sa dimension humaniste sans laquelle il ne serait qu'une procédure et des techniques.

Ph. S.-M.

#### Les inégalités culturelles entre Paris et la Province :

- En 1969, subventions de l'État au titre
 

du théâtre :	Région parisienne	21 millions de F
	Province	15 millions de F
- de l'art lyrique (Opéra-Comique)
 

Paris :	48 millions de F soit 11 fois plus que tous les théâtres lyriques de province
---------	---
- Strasbourg dépense 9 millions de F pour le déficit de son théâtre lyrique
- Paris dépense moins pour le théâtre et la musique que Strasbourg ou Lyon
- Pour chaque place à l'Opéra de Paris l'État paie en moyenne 100 F de subvention et le spectateur verse 20 F
- Il y a seulement, pour toute la France, 6 animateurs musicaux payés par le Ministère des Affaires Culturelles.

A 100 km de Bordeaux, le musée de plein air de Marquèze (Le premier en France) est l'une des trois expériences de tourisme culturel actif en Aquitaine, réalisées avec l'appui de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et le Ministère des Affaires Culturelles. Ce Musée, où des personnalités comme G. H. Rivière et J. Blanc ont beaucoup mis d'eux-mêmes, a été conçu par la Société Centrale pour l'équipement touristique.

Actuellement s'effectue la restauration d'un ensemble de bâtiments ruraux traditionnels, auprès desquels sera transportée et reconstituée une maison caractéristique de l'habitat landais que représente la photo ci-contre. Son extraordinaire charpente est ici en cours de démontage.